

**TG/166/4(proj.4) ORIGINAL**: anglais **DATE**: 2013-03-01

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES Genève

PROJET

PAVOT

Code UPOV : PAPAV\_SOM

Papaver somniferum L.

### **PRINCIPES DIRECTEURS**

#### **POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN**

#### DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGÉNÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établis par un expert de la Hongrie

pour examen par le

Comité technique à sa quarante-neuvième session, qui se tiendra à Genève du 18 au 20 mars 2013

#### Autres noms communs:

nom botanique	anglais	français	allemand	espagnol
Papaver somniferum L.	Opium/Seed Poppy	Œillette, Pavot	Mohn, Schlafmohn	Adormidera, Amapola, Opio

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

### **DOCUMENTS CONNEXES**

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

### TG/166/4(proj.4) Pavot, 2013-03-01

- 2 -

SC	<u>OMMAIRE</u>	PAGE
1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATÉRIEL REQUIS	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN	3
	3.1 NOMBRE DE CYCLES DE VÉGÉTATION 3.2 LIEU DES ESSAIS 3.3 CONDITIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE L'EXAMEN 3.4 PROTOCOLE D'ESSAI 3.5 ESSAIS SUPPLÉMENTAIRES	3 3 3
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGÉNÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
	4.1 DISTINCTION 4.2 HOMOGÉNÉITÉ 4.3 STABILITÉ	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
	6.1 CATÉGORIES DE CARACTÈRES 6.2 NIVEAUX D'EXPRESSION ET NOTES CORRESPONDANTES 6.3 TYPES D'EXPRESSION 6.4 VARIÉTÉS INDIQUÉES À TITRE D'EXEMPLES 6.5 LÉGENDE	6 6 7
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES	8
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	14
	8.1 EXPLICATIONS PORTANT SUR PLUSIEURS CARACTÈRES  8.2 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTÈRES	
9.	BIBLIOGRAPHIE	23
10	). QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	24

- 3 -

#### 1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Papaver somniferum* L. Dans le cas des variétés ornementales en particulier, il peut être nécessaire d'utiliser d'autres caractères ou niveaux d'expression que ceux figurant dans le tableau des caractères en vue d'examiner la distinction, l'homogénéité et la stabilité.

#### 2. Matériel requis

- 2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.
- 2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.
- 2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

100 g de semences.

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

- 2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou maladie importants.
- 2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

#### 3. Méthode d'examen

3.1 Nombre de cycles de végétation

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 Lieu des essais

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

- 3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen
- 3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.
- 3.3.2 Le stade optimal de développement pour l'observation de chaque caractère est indiqué par un nombre dans la deuxième colonne du tableau des caractères. Les stades de développement correspondant à chaque nombre sont décrits au chapitre 8.1.

#### 3.4 Protocole d'essai

Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 200 plantes au moins, qui doivent être réparties en 2 répétitions au moins.

#### 3.5 Essais supplémentaires

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

#### 4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

#### 4.1 Distinction

#### 4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

#### 4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

#### 4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

#### 4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

#### 4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G"

correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p. ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9

#### 4.2 Homogénéité

- 4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.
- 4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 2% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 200 plantes, 7 plantes hors-type sont tolérées.

#### 4.3 Stabilité

- 4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.
- 4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.
- 5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture
- 5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.
- 5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.
- 5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :
  - a) Feuille : taches blanches (caractère 2)
  - b) Pétale : couleur (caractère 10)
  - c) Pétale : ornementation (caractère 11)
  - d) Capsule : forme en section longitudinale (caractère 18)
  - e) Capsule : déhiscence (caractère 23)
  - f) Semence : couleur (caractère 27)
  - g) Capsule: teneur en morphine (caractère 29)
- 5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

#### 6. Introduction du tableau des caractères

#### 6.1 Catégories de caractères

#### 6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

#### 6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un \*) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

#### 6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes

- 6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.
- 6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

#### 6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

#### 6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

## 6.5 Légende

(\*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3 PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

(a)-(e) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

(+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2.

# TG/166/4(proj.4) Opium/Seed Poppy/Pavot/Mohn/Adormidera/Amapola, 2013-03-01 - 8 -

## 7. <u>Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres</u>

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	VG	Leaf: hairiness	Feuille : pilosité	Blatt: Behaarung	Hoja: vellosidad		
QL	(a)	absent	absente	fehlend	ausente	Korona, Morwin, Rubin, Zeno 2002	1
		present	présente	vorhanden	presente	Major, Opal, Sokol	9
2. (*) (+)	VG	Leaf: white spots	Feuille : taches blanches	Blatt: weiße Flecken	Hoja: manchas blancas		
QL	(a)	absent	absentes	fehlend	ausentes	Botond, Buddha, Major	1
		present	présentes	vorhanden	presentes	Kozmosz, Orel, Racek, Sokol	9
3.	VG	Leaf: color	Feuille : couleur	Blatt: Farbe	Hoja: color		
(+)							
PQ	(a)	yellowish green	vert jaunâtre	gelblich grün	verde amarillento		1
		green	verte	grün	verde	Buddha, Zeno Morphex	2
		bluish green	vert bleuâtre	bläulich grün	verde azulado	Leila, Morwin, Zeno 2002	3
4.	VG	Leaf: waxiness	Feuille : glaucescence	Blatt: Bereifung	Hoja: cerosidad		
(+)							
QN	(a)	weak	faible	gering	débil	Zeno Morphex	1
		medium	moyenne	mittel	media	Morwin	2
		strong	forte	stark	fuerte	Kozmosz	3
5. (+)	VG	Leaf: depth of incisions of margin	Feuille : profondeur des incisions du bord	Blatt: Tiefe der Randeinschnitte	Hoja: profundidad de las incisiones del borde		
QN	(a)	absent or shallow	absents ou peu profonds	fehlend oder flach	ausente o superficial	Korona, Mieszko, Morwin	1
		medium	moyens	mittel	medio	Aristo, Major, Opal, Zeno Morphex	2
		deep	profonds	tief	profundo	Agat, Kozmosz, Malsar	3
6. (+)	VG/ MS	Main stem: length	Tige principale : longueur	Hauptstängel: Länge	Tallo principal: longitud		
QN	(e)	short	courte	kurz	corto	Minoán, Tebona	3
	\- <i>\</i>	medium	moyenne	mittel	medio	Postomi	5
		long	longue	lang	largo	Botond, Lazur, Major, Redy	7
7. (*) (+)	VG	Stem: anthocyanin coloration	Tige : pigmentation anthocyanique	Stängel: Anthocyanfärbung	Tallo: pigmentación antociánica		
QL	(d)	absent	absente	fehlend	ausente	Kozmosz, Major, Orel, Sokol	1
		present	présente	vorhanden	presente	Botond, Korona, Lazur, Malsar, Redy	9

## TG/166/4(proj.4) Opium/Seed Poppy/Pavot/Mohn/Adormidera/Amapola, 2013-03-01 - 9 -

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
8.	VG	Stem: hairiness	Tige : pilosité	Stängel: Behaarung	Tallo: vellosidad		
(+)							
QN	(c)	absent or weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o débil	Botond, Lazur, Morwin, Zeno 2002	1
		medium	moyenne	mittel	media	Buddha, Postomi, Sokol	2
		strong	forte	stark	fuerte	Agat, Edel-Weiss, Edel-Rot, Orel, Racek	3
9. (*) (+)	VG	Flower bud: anthocyanin coloration	Bourgeon floral : pigmentation anthocyanique	Blütenknospen: Anthocyanfärbung	Botón floral: pigmentación antociánica		
PQ	(b)	absent	absente	fehlend	ausente	Buddha	1
		in ring at base only	anneau autour de la base uniquement	nur Ring an der Basis	anillo en la base solamente	Botond	2
		in ring at base and on bud	anneau autour de la base et du bourgeon	an Knospe und Ring an Basis	anillo en la base y en el botón	Minoán	3
10. (*)	VG	Petal: color	Pétale : couleur	Blütenblatt: Farbe	Pétalo: color		
PQ	(c)	white	blanc	weiß	blanco	Botond, Korona, Major, Sokol	1
		light pink	rose clair	hellrosa	rosa claro	Agat	2
		medium pink	rose moyen	mittelrosa	rosa medio	Albín, Rosemarie, Rubin	3
		dark pink	rose foncé	dunkelrosa	rosa oscuro	Edel-Rot	4
		red	rouge	rot	rojo	Danish Flag	5
		light violet	violet clair	hellviolett	violeta claro	Kozmosz	6
		medium violet	violet moyen	mittelviolett	violeta medio	Leila	7
		dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro	Zeno 2002	8
11. (*) (+)	VG	Petal: marking	Pétale : ornementation	Blütenblatt: Zeichnung	Pétalo: mancha		
PQ	(c)	none	aucune	fehlend	ninguna	TMO1, Afyon 95, Ofis 96	1
		blotch	tache	Fleck	mancha	Botond, Malsar, Rosemarie, Sokol	2
		band	en bande	Streifen	en banda		3
		radial stripes	stries rayonnantes	radiale Streifen	franjas radiales		4
12. (*)	VG	Petal: color of marking	Pétale : couleur de l'ornementation	Blütenblatt: Farbe der Zeichnung	Pétalo: color de la mancha		
PQ	(c)	white	blanche	weiß	blanco	Danish Flag	1
		red	rouge	rot	rojo		2
		light violet	violet clair	hellviolett	violeta claro	KP Albakomp, Mieszkoi, Rubin	3
		medium violet	violet moyen	mittelviolett	violeta medio	Lazur, Morwin	4
		dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro	Gerlach, Major, Leila, Zeno 2002	5

## TG/166/4(proj.4) Opium/Seed Poppy/Pavot/Mohn/Adormidera/Amapola, 2013-03-01 - 10 -

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13.	VG	Petal: extension of marking from base	Pétale : extension de l'ornementation	Blütenblatt: Ausdehnung der	Pétalo: extensión de la mancha de la base		
(+)		marking nom base	depuis la base	Zeichnung von der Basis	ia ilialicila de la base		
QN	(c)	below widest part	en dessous de la partie la plus large	unter breitestem Teil	por debajo de la parte más ancha	Rubin	1
		up to widest point	jusqu'au point le plus large	bis zum breitesten Punkt	hasta el punto más ancho	Florian, Zeno	2
		above widest part	au-dessus de la partie la plus large	über breitestem Teil	por encima de la parte más ancha	Leila	3
14. (*) (+)	VG	Petal: incisions	Pétale : incisions	Blütenblatt: Einschnitte	Pétalo: incisiones		
QL	(c)	absent	absentes	fehlend	ausentes	Agat, Botond, Korona, Major	1
		present	présentes	vorhanden	presentes	Danish Flag	9
15. (*)	VG	Filament: color	Filament : couleur	Staubfaden: Farbe	Filamento: color		
PQ	(c)	white	blanc	weiß	blanco	Botond, Korona	1
		light violet	violet clair	hellviolett	violeta claro		2
		dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro	Zeno 2002	3
16.	VG	Capsule: waxiness	Capsule : glaucescence	Kapsel: Bereifung	Cápsula: cerosidad		
QN	(d)	absent or weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o débil	Gerlach, Opal	1
		medium	moyenne	mittel	media	Edel-Rot, Edel-Weiss	2
		strong	forte	stark	fuerte	Botond, Morwin, Kozmosz, Zeno 2002	3
17.	VG	Capsule: anthocyanin coloration	Capsule : pigmentation anthocyanique	Kapsel: Anthocyanfärbung	Cápsula: pigmentación antociánica		
QL	(d)	absent	absente	fehlend	ausente	Botond	1
		present	présente	vorhanden	presente	Minoán	9
18. (*) (+)	VG	Capsule: shape in longitudinal section	Capsule : forme en section longitudinale	Kapsel: Form im Längsschnitt	Cápsula: forma en sección longitudinal		
PQ	(e)	oblate	aplatie	breitrund	oblata	Botond	1
		cylindrical	cylindrique	zylindrisch	cilíndrica	Kék Gemona, Korona	2
		round	circulaire	kreisförmig	circular	Postomi	3
		elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Minoán	4
		ovate	ovale	eiförmig	oval	Major, Opal	5

# TG/166/4(proj.4) Opium/Seed Poppy/Pavot/Mohn/Adormidera/Amapola, 2013-03-01 - 11 -

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
19. (*) (+)	VG	Capsule: shape of base	Capsule : forme de la base	Kapsel: Form der Basis	Cápsula: forma de la base		
PQ	(e)	pointed	pointue	spitz	puntiaguda	Agat, Minoán	1
		truncate	tronquée	flach	truncada	Albín, Morwin, Opal, Sokol	2
		depressed	déprimée	eingesenkt	deprimida	Botond, Edel-Rot, Korona, Lazur, Redy	3
20.	VG/	Capsule: length	Capsule : longueur	Kapsel: Länge	Cápsula: longitud		
(+)	MS						
QN	(e)	short	courte	kurz	corta	Botond	3
		medium	moyenne	mittel	media	Bergam, Edel-Rot, Kék Duna, Lazur, Tebona	5
		long	longue	lang	larga		7
21.	VG/ MS	Capsule: diameter	Capsule : diamètre	Kapsel: Durchmesser	Cápsula: diámetro		
QN	(e)	small	petit	klein	pequeño	Minoán, Orfeus, Tebona	3
		medium	moyen	mittel	medio	Leila, Zeno Plus	5
		large	large	groß	grande		7
22.	vs	Capsule: ribbing	Capsule : côtes	Kapsel: Rippung	Cápsula: acostillado		
(+)							
QN	(e)	absent or shallow	nulles ou très faibles	fehlend oder sehr gering	ausente o débil	KP Albakomp	1
		medium	moyennes	mittel	medio	Bergam, Korona, Lazur, Morwin	2
		deep	fortes	stark	profundo	Gerlach, Zeno Plus	3
23. (*) (+)	VG	Capsule: dehiscence	Capsule : déhiscence	Kapsel: Dehiszenz	Cápsula: dehiscencia		
QL	(e)	indehiscent	indéhiscente	indehiszent	indehiscente	Botond, Kék Gemona, Major	1
		dehiscent	déhiscente	dehiszent	dehiscente	Edel-Rot, Edel-Weiss	2
24. (*) (+)	VG	Stigmatic disc: shape	Disque stigmatique : forme	Stigmatische Scheibe: Form	Disco estigmático: forma		
PQ	(e)	erect	dressé	aufrecht	erecto	Edel-Rot, Redy	1
		semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Albín, Botond, Mieszko, Orel, Racek	2
		horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Lazur, Morwin, Tebona, Zeno Morphex	3
		declined	décliné	geneigt	en declive		4

## TG/166/4(proj.4) Opium/Seed Poppy/Pavot/Mohn/Adormidera/Amapola, 2013-03-01 - 12 -

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
25.	VG/ MS	Stigmatic disc: number of carpels	Disque stigmatique : nombre de carpelles	Narbenscheibe: Anzahl Fruchtblätter	Disco estigmático: número de cárpelos		
QN	(e)	few	faible	gering	bajo	Alfa, Postomi, Tebona	3
		medium	moyen	mittel	medio	Buddha, Rosemarie, Kék Duna, Zeno 2002	5
		many	grand	groß	alto	Sokol	7
26. (*) (+)	VG	Stigmatic disc: apex of carpels	Disque stigmatique : sommet des carpelles	Narbenscheibe: Spitze der Fruchtblätter	Disco estigmático: ápice de los cárpelos		
PQ	(e)	pointed	pointu	spitz	puntiagudo	Madrigal	1
		rounded	arrondi	abgerundet	redondeado	Korona, Leila, Morwin	2
		truncate	tronqué	abgestumpft	truncado	Agat, Albín, Bergam, Major, Mieszko, Orfeus	3
27. (*)	VG	Seed: color	Semence : couleur	Samen: Farbe	Semilla: color		
PQ	(e)	white	blanche	weiß	blanco	Albín, KP Albakomp, Orel, Racek, Sokol	1
		yellowish brown	brun jaunâtre	gelblich braun	marrón amarillento		2
		brown	brune	braun	marrón	Redy	3
		pink	rose	rosa	rosa		4
		grey	grise	grau	gris	Edel-Rot, Edel-Weiss, Florian	5
		light bluish	bleuâtre clair	hell bläulich	azulado claro	Minoán	6
		medium bluish	bleuâtre moyen	mittel bläulich	azulado medio	Agat, Morwin, Opal	7
		dark bluish	bleuâtre foncé	dunkel bläulich	azulado oscuro	Botond, Buddha, Madrigal	8
28.	MG	Time of flowering	Époque de floraison	Zeitpunkt der Blüte	Época de la floración		
(+)							
QN		very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Leila, Morwin	1
		early	précoce	früh	temprana	Zeno 2002	3
		medium	moyenne	mittel	media	Edel-Weiss, Korona	5
		late	tardive	spät	tardía	Botond, Lazur	7
		very late	très tardive	sehr spät	muy tardía		9
29.	MG	Capsule: morphine content	Capsule : teneur en morphine	Kapsel: Morphingehalt	Cápsula: contenido er	1	
(+)		Content	en morpiline		mornia		
QN	(e)	very low	très faible	sehr gering	muy bajo	Mieszko, Zeno Morphex	1
		low	faible	gering	bajo	Albín, Kék Duna, Redy	3
		medium	moyenne	mittel	medio	Bergam, Major, Opal	5
		high	forte	hoch	alto	Postomi	7
		very high	très forte	sehr hoch	muy alto	Botond, Buddha	9

## TG/166/4(proj.4) Opium/Seed Poppy/Pavot/Mohn/Adormidera/Amapola, 2013-03-01 - 13 -

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
30. (+)	MG	Capsule: codeine content	Capsule : teneur en codéine	Kapsel: Kodeingehalt	Cápsula: contenido en codeína		
QN	(e)	very low	très faible	sehr gering	muy bajo	Rubin, Zeno	1
		low	faible	gering	bajo	Bergam, Botond, Maratón	3
		medium	moyenne	mittel	medio	Tebona	5
		high	forte	hoch	alto		7
		very high	très forte	sehr hoch	muy alto		9
31.	MG	Capsule: thebaine	Capsule : teneur	Kapsel: Thebaingehalt	Cápsula: contenido en	P	
(+)		content	en thébaïne		tebaína		
QN	(e)	none or very low	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ninguno o muy bajo	Leila, Zeno Morphex	1
		low	faible	gering	bajo	Kozmosz, Maratón	3
		medium	moyenne	mittel	medio	Kék Gemona, Lazur, Tebona	5
		high	forte	hoch	alto		7
		very high	très forte	sehr hoch	muy alto		9
32. (+)	MG	Capsule: narcotine content	Capsule : teneur en narcotine	Kapsel: Narkotingehalt	Cápsula: contenido en narcotina		
QN	(e)	none or very low	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ninguno o muy bajo	Maratón, Opal	1
		low	faible	gering	bajo	Kozmosz, Tebona	3
		medium	moyenne	mittel	medio		5
		high	forte	hoch	alto	Kék Gemona	7
		very high	très forte	sehr hoch	muy alto	Korona	9

#### 8. Explications du tableau des caractères

#### 8.1 Explications portant sur plusieurs caractères

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations sur les plantules doivent être faites au Stade 10 à 12 vraies feuilles (avant l'allongement entre-nœud).
- (b) Les observations doivent être faites au stade de crochet du pédicelle.
- (c) Les observations sur la tige et le pétale doivent être faites en pleine floraison.
- (d) Les observations sur la tige et la capsule doivent être faites 10 à 14 jours après la chute des pétales de la tige principale.
- (e) Les observations doivent être faites sur la capsule adulte, sèche de la tige principale.

## 8.2 Explications portant sur certains caractères

Ad. 2 : Feuille : taches blanches

Ad. 3 : Feuille : couleur

Ad. 4: Feuille: glaucescence

Les observations des taches blanches, de la couleur et de la glaucescence doivent être faites sur la face supérieure de la feuille.

#### Ad. 5: Feuille: profondeur des incisions du bord



1 absents ou peu profonds

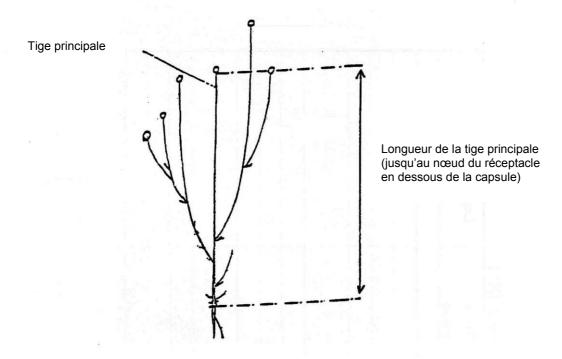


2 moyens



3 profonds

## Ad. 6: Tige principale: longueur



## Ad. 7: Tige: pigmentation anthocyanique

Ad. 8 : Tige : pilosité

L'observation de la pigmentation anthocyanique et de la pilosité doit être faite entre la capsule et la feuille supérieure de la tige.

#### Ad. 9: Bourgeon floral: pigmentation anthocyanique



absente

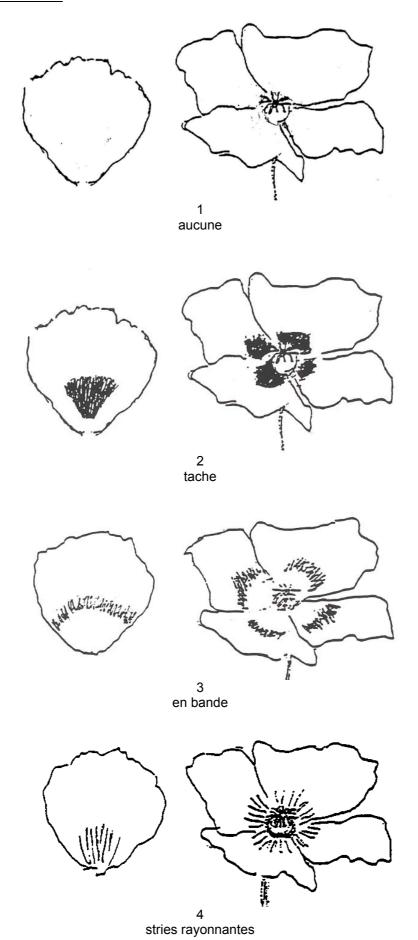


2 anneau autour de la base uniquement



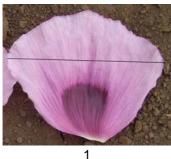
3 anneau autour de la base et du bourgeon

## Ad. 11: Pétale: ornementation

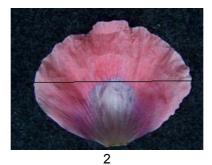


## Ad. 13 : Pétale : extension de l'ornementation depuis la base

La mesure doit être faite au point le plus large du pétale.



en dessous de la partie la plus large



jusqu'au point le plus large



au-dessus de la partie la plus large

## Ad. 14: Pétale: incisions

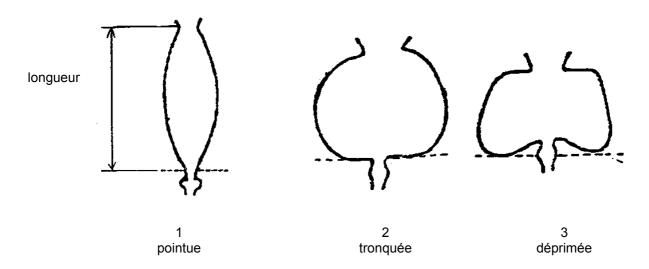




Ad. 18: Capsule: forme en section longitudinale

			< partie la plus large >	
		(au-dessous du milieu)	au milieu	(au-dessus du milieu)
	bords parallèles aplatis		2 cylindrique	
			1 aplatie	
< forme de la moitié apicale >	arrondie		3 circulaire	
			4 elliptique	
	pointue	5 ovale		

Ad. 19 : Capsule : forme de la base Ad. 20 : Capsule : longueur



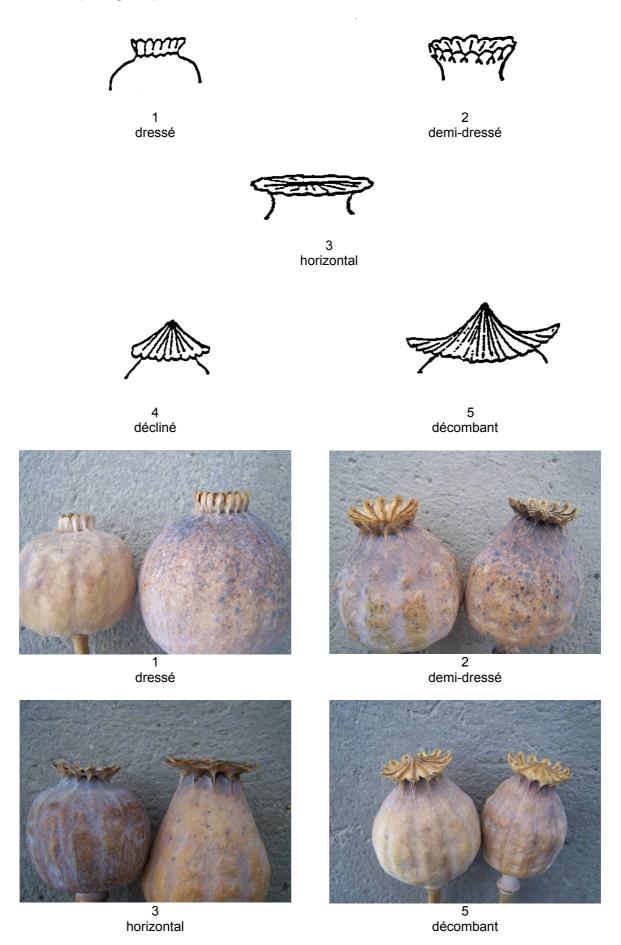
#### Ad. 22: Capsule: côtes

Pour l'observation des côtes, il faut toucher la capsule.

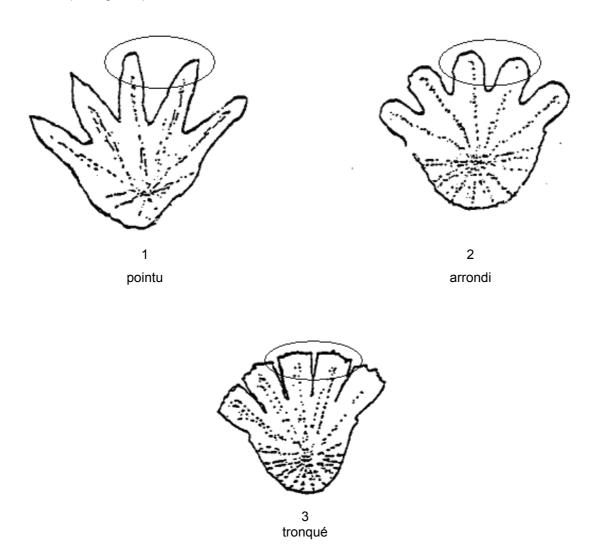
## Ad. 23: Capsule: déhiscence

Pour l'observation de la déhiscence, il faut tenir la capsule du haut vers le bas et la secouer. Si les graines ne tombent pas, la capsule est indéhiscente (1). Si elles tombent, la capsule est déhiscente (2).

## Ad. 24 : Disque stigmatique : forme



#### Ad. 26: Disque stigmatique: sommet du lobe



#### Ad. 28 : Époque de floraison

L'époque de floraison se situe lorsque 10% des plantes présentent la première fleur épanouie sur la tige principale.

#### Ad. 29-32 : Capsule : détermination de la teneur en alcaloïdes : morphine, codéine, thébaine et narcotine

#### Échantillonnage

L'échantillonnage doit être réalisé à partir de capsules sèches, mûres, incluant 1 à 2 cm de tige. Quarante (40) capsules doivent être cueillies sur 2 répliques (20 par réplique). On utilisera 100 g de capsules écrasées et mixées (sans graines) pour déterminer la teneur en alcaloïdes.

# Détermination de la teneur en morphine, codéine, thébaine, papavérine et narcotine dans la capsule de pavot Méthode HPLC, détection MS

#### 1. Portée

Détermination de la teneur en morphine, codéine, thébaine, papavérine et noscapine dans la capsule de pavot à des fins de qualification.

Limite de détection (LOD) : 10 mg/kg/composant Limite de quantification (LOQ) : 50 mg/kg/component

#### 2. Principe

L'échantillon est extrait avec du méthanol contenant 1 ml de cc. d'acide hydrochlorique/litre. La teneur en alcaloïdes de l'extrait est déterminée par le système HPLC-MS utilisant une colonne RP C18. Des normes externes sont utilisées à des fins de détermination qualitative et quantitative.

#### 3. Procédure

#### 3.1. Préparation de l'échantillon

L'échantillon est pesé et séché à l'air. La tige, la plante et les semences sont séparées. La tige est broyée d'un tamis de 0,5 mm.

#### 3.2. Extraction et nettoyage

Peser 0,2 g d'échantillon broyé et ajouter 100 ml de solution de méthanol-HCl (1 ml cc. HCl/litre de méthanol. Conserver dans un bain à ultrasons pendant 30 minutes. Filtrer et injecter dans la colonne HPLC.

#### 3.3. Mesure HPLC

La détermination de la teneur en alcaloïdes est réalisée par détection MS (mode SIM) après séparation au moyen de la colonne C18 en phase inverse.

#### Conditions HPLC

Les conditions HPLC sont données ci-dessous mais toutes autres conditions peuvent être utilisées si elles donnent des résultats appropriés.

Colonne chromatographie: NUCLEODUR C-18 Gravité 150\*4,6mm\*5µm ou équivalents.

#### Phase mobile

Éluent A: méthanol grade HPLC

Éluent B: 2 g ammonium-acétate/litre HPLC grade eau

Gradient: 0-4 min. 70% B

4-14 min. 10% B-ig gradient linéaire

14-20 min. 10% B

Post time: 5 min.

#### Débit

0,9 cm3/min.

#### Détecteur

MS SIM APCI : 2-20 perc : 286,0 AMU positif 300,0 AMU positif 312,0 AMU positif 340,0 AMU positif 414,0 AMU positif

Volume injecté : 2 μl

Pour la détermination qualitative et quantitative, utiliser des solutions analytiques de grade standard dans un solvant de méthanol HCL (1 ml cc. HCl/litre de méthanol). Calibrer selon la méthode ESTD.

#### 4. Expression des résultats

Les résultats sont exprimés en mg/kg pour ce qui est du matériel séché à l'air.

#### 9. Bibliographie

Bernáth, J., Dános, B., Veres, T., Tétényi, P., 1988: "Variation and alkaloid production in poppy ecotypes: Responses to different environments". Biochemical Systematics and Ecology 16 (2): pp. 171-178

Bernáth, J., 1998: "Poppy, The Genus Papaver", Harwood Academic Publishers

Biomed. Chromatogr., 2001,15,45. Biomed. Chromatogr., 2002,16,390.

Günther, K.F., 1975: "Beiträge zur Morphologie der Papaveraceae". Flora 164: pp. 415-418.

Kodaira, H., and Spector, S., 1988: "Transformation of thebaine to orpavine, codeine and morphine by rat liver, kidney and brain microsomes". Proc. Natl. Acad. Sci. USA 85: pp.1267-1271

Hammer, K., 1981: "Probleme der Klassifikation von Papaver somniferum", Kulturpflanze 29: pp. 287-296.

Schijfsma, L., Hoesbergen, M. and Nijdam, F.E., 1960: "A Study of the Colour and Other Characters of the Seed in Some Varieties of Oil Seed Poppy". Euphytica 9: pp. 127-140.

ST/SOA/SER. Y./33 UN Method No. 33, Dec. 16, 1977: "Determination of Phenanthreene Alkaloids in *Papaver Somniferum* Capsules and *Papaver Bracteatum* Plant Tissue By High Performance Liquid Chromatography".

Tétényi, P., 1997: "Opium Poppy (*Papaver somniferum*) Botany and Horticulture". Horticultural Reviews, 19: pp. 373-408

## 10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECH	INIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :	
			Date de la demande : (réservé aux administrations)	
	QL	JESTIONNAIRE TECHNIQI	JE	
	à remplir avec un	e demande de certificat d'o	btention végétale	
Objet du question	naire technique			
1.1 Nom botar	nique Par	paver somniferum L.		
1.2 Nom comn	nun Pav	vot		
2. Demandeur				
Nom				
Adresse				
Numéro de téléph	none			
Numéro de téléco	pieur			
Adresse électroni	que			
Obtenteur (s'il est du demandeur)	différent			
Dénomination pro	posée et référence d	e l'obtenteur		
Dénomination pro (le cas échéant)	posée			
Référence de l'ob	tontour			
Reference de 100	Lenteur			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :

<sup>#</sup> 4.	Rei	nseigner	ments sur I	le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété
	4.1	Sché	ma de sél	lection
		Variété	résultant o	d'une :
		4.1.1	Hybri	idation
			a)	hybridation contrôlée [ ] (indiquer les variétés parentales)
				) x ()
		parent	femelle	parent mâle
			b)	hybridation à généalogie partiellement inconnue [ ] (indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
		(		) x ()
			femelle	parent mâle
			c)	hybridation à généalogie totalement inconnue [ ]
		4.1.2	Mutation (indiquer	n r la variété parentale)
		4.1.3		erte et développement [ ] r le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)
		4.1.4	Autre (veuillez	r préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE			NIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référenc	e:	
	4.2		ode de	multiplication de la vités reproduites par v  Autofécondation Pollinisation croisé	ariété oie sexuée	Numero de referenc	
			c) d)	<ul> <li>i) population</li> <li>ii) variété synthé</li> <li>Hybride</li> <li>Autre</li> <li>(veuillez préciser)</li> </ul>	étique	] ] ] ]	] ]
		and the state of t					

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE Page {x} de {y} Numéro de référence :

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

	cipes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note app	•	•
	Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 (2)	Feuille : taches blanches		
	absentes	Botond, Buddha, Major	1[]
	présentes	Kozmosz, Orel, Racek, Sokol	9[]
5.2 (10)	Pétale : couleur		
	blanc	Botond, Korona, Major, Sokol	1[]
	rose clair	Agat	2[]
	rose moyen	Albín, Rosemarie, Rubin	3[]
	rose foncé	Edel-Rot	4[]
	rouge	Danish Flag	5[]
	violet clair	Kozmosz	6[]
	violet moyen	Leila	7[]
	violet foncé	Zeno 2002	8[]
5.3 (11)	Pétale : ornementation		
	aucune	TMO1, Afyon 95, Ofis 96	1[]
	tache	Botond, Malsar, Rosemarie, Sokol	2[]
	bande		3[ ]
	stries rayonnantes		4[]
5.4 (18)	Capsule : forme en section longitudinale		
	aplatie	Botond	1[]
	cylindrique	Kék Gemona, Korona	2[ ]
	circulaire	Postomi	3[]
	elliptique	Minoán	4[]
	ovale	Major, Opal	5[]
5.5 (23)	Capsule : déhiscence		
	indéhiscente	Botond, Kék Gemona, Major	1[]
	déhiscente	Edel-Rot, Edel-Weiss	2[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE Page {x} de {y} Numéro de référence :

	Caractères	Exemples de variétés	Note
5.6 (27)	Semence : couleur		
	blanche	Albín, KP Albakomp, Orel, Racek, Sokol	1[]
	brun jaunâtre		2[]
	brune	Redy	3[]
	rose		4[]
	grise	Edel-Rot, Edel-Weiss, Florian	5[]
	bleuâtre clair	Minoán	6[]
	bleuâtre moyen	Agat, Morwin, Opal	7[]
	bleuâtre foncé Botond, Buddha, Madrigal		8[]
5.7 (29)	Capsule : teneur en morphine		
	très faible	Mieszko, Zeno Morphex	1[]
	très faible à faible		2[]
	faible	Albín, Kék Duna, Redy	3[]
	faible à moyenne		
	moyenne	Bergam, Major, Opal	5[]
	moyenne à forte		6[]
	forte	Postomi	7[]
	forte à très forte		8[]
	très forte	Botond, Buddha	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} de {y}		Numéro de référence :	
6. Variétés voisines et di Veuillez indiquer dans le ta candidate diffère de la ou Ces renseignements peuven	ableau ci-dessou des variété(s)	us et dans le voisine(s) qu	cadre réser ui, à votre	connaissance, s	en rapproche(nt) le plus.
Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) p lesquels vo candidate diffèr voisi	tre variété e des variétés	des caractè	expression du ou ère(s) chez la ou é(s) <b>voisine(s)</b>	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez <b>votre</b> variété candidate
Pétale : c Exemple l'ornem			violet moyen		violet foncé
Observations :					

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :

<sup>#</sup> 7.	Rense	nseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété						
7.1		us des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires ant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?						
	Oui	[ ] Non [ ]						
	(Dans	l'affirmative, veuillez préciser)						
7.2	Des c	onditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?						
	Oui	[ ] Non [ ]						
	(Dans	l'affirmative, veuillez préciser)						
7.3	Autres	s renseignements						
	7.3.1	Résistance aux parasites et aux maladies						
	7.3.2	Conditions particulières pour l'examen de la variété						
	a)	Cycle de végétation :  - printemps [ ]  - automne [ ]						
	b)	Autres conditions						
8.	Autori	sation de dissémination						
	a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?							
		Oui [ ] Non [ ]						
	b)	Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?						
		Oui [ ] Non [ ]						
	Si oui	, veuillez joindre une copie de l'autorisation.						

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

TG/166/4(proj.4) Pavot, 2013-03-01 - 31 -

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE			Page {x} de {y}	Numéro de r	éférence :			
9.	Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen.							
	9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.							
le trait	9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :							
	a)	Micro-organismes (p.ex. virus,	bactéries, phytoplasmes)		Oui [ ]	Non [ ]		
	b)	Traitement chimique (p. ex. ret	ardateur de croissance, pes	sticides)	Oui [ ]	Non [ ]		
	c)	Culture de tissus		Oui [ ]	Non [ ]			
	d)	Autres facteurs		Oui [ ]	Non [ ]			
	Si vou	us avez répondu "oui" à l'une de	ces questions, veuillez préc	ciser.				
10.	Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :							
	Nom du demandeur							
	Signature Date							

[Fin du document]